



n°28

Octobre 2023

Bilan trimestriel

3^{ème} trimestre 2023

Edito

Ce trimestre, marqué par les congés annuels, a vu la bascule réalisée entre le **Programme d'appui à la gouvernance des organisations de la société civile pour le développement durable (PAGODD)** qui a pris fin en juin et le programme de **Renforcement des villes intermédiaires pour des services publics de qualité (REVIS)** cofinancé par l'**Agence française de développement (AFD)** qui a débuté en juillet. Ce programme viendra s'appuyer notamment sur les acquis du PAGODD à Labé pour être dupliqué dans les communes urbaines de Pita et Mamou. Au niveau de la **Coopération décentralisée** entre la Commune urbaine de Labé et la **communauté d'agglomération du Sicoval**, la collecte des taxes se poursuit avec de très bons résultats sur le recouvrement des taxes de stationnement.

A propos du programme d'**Appui à la gouvernance pour l'insertion socio-professionnelle des personnes vulnérables (Agis!)** cofinancé par l'**AFD**, les cadres de concertation communaux pour l'insertion se mettent en place et l'accompagnement des femmes victimes de violences réalisé par Maison Mère se poursuit avec l'appui de l'**Ambassade de France en Guinée et en Sierra-Leone**.

Au-delà des cadres de concertation, les échanges se poursuivent et s'amplifient avec les acteurs de nos territoires d'intervention pour faciliter les synergies d'action et accroître l'impact de nos programmes. Merci à tous nos partenaires techniques et financiers pour l'appui apporté.

Nicolas MARTIN

A la une - Financement du programme REVIS

JLT Démarrage du programme REVIS

SEPT Le programme REVIS est le fruit de la capitalisation des expériences du Partenariat en Guinée et au Sénégal sur différentes thématiques. Il est structuré en 3 axes présentés ci-dessous.

Il vise tout d'abord à améliorer la gouvernance locale à travers une actualisation et une numérisation des bases fiscales et du recouvrement des taxes et impôts locaux, à l'image de ce qui est réalisé avec la commune urbaine de Labé dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Sicoval.

La gouvernance mise en place sera démocratique et participative avec un cadre de concertation pluriacteurs composé de la commune, des services techniques déconcentrés et de la société civile. Ce cadre facilitera les échanges entre les acteurs concernés par l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. Le programme PAGODD a permis d'expérimenter ce dispositif. Des associations de consommateurs seront déployées avec l'appui de l'Union des consommateurs guinéens.

Enfin, pour donner du concret à la concertation, des travaux d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement sont prévus, renforcés par des séances de sensibilisation, à l'image de ce qui a été mené avec le Programme d'accès à l'eau en milieu scolaire. L'accompagnement des communes et de leurs délégataires sur la gestion des déchets est également identifié comme prioritaire afin d'améliorer la qualité de service offert aux citoyens.

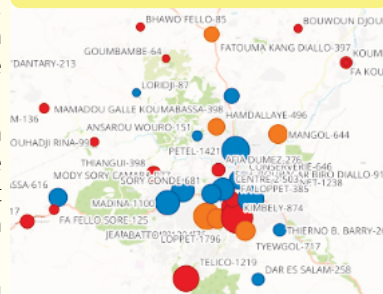
Ce programme est mis en place pour 3 ans au Sénégal et dans 3 communes en Guinée : Labé, Mamou et Pita. Les activités ont démarré avec des séances d'information aux communes, la réalisation de diagnostics initiaux, des échanges sur la collecte des taxes ainsi que la mobilisation de cofinancements.



Diagnostic dans les écoles de Pita - 13/09/23



Réunion de présentation à Pita - 13/09/23



Carte de l'accès à l'eau à Mamou suite au diagnostic - 24/09/23



Nicolas MARTIN



+224 624 19 14 14



coordination.guinee@lepartenariat.org

Activités institutionnelles



Le Maire de Timbi Madina accompagné de ses cadres - 20/09/23

31 JLT

Présentation du projet déchets de Labé au Syctom

Dans le cadre du programme REVIS, un dossier de financement a été déposé auprès du syndicat de déchets de la Région Île-de-France pour appuyer l'amélioration de la gestion de ce secteur dans la commune urbaine de Labé. Une visio-conférence a été organisée à l'initiative du Syctom afin de mieux comprendre les enjeux et modalités d'action du projet.

20 SEP

Echanges avec la commune de Timbi Madina

La commune a initié un recensement des contribuables mais ne possède pas de solution informatique permettant de suivre le recouvrement des taxes et impôts. Elle est venue à Labé pour échanger autour des réussites du programme d'informatisation du recensement des contribuables et du recouvrement des taxes.

Insertion socio-professionnelle



Sensibilisation radio par Maison Mère - 26/08/23 Crédit Maison-Mère

JLT SEPT

Echanges avec ADID et UGVD

Afin de favoriser les synergies d'actions sur les territoires, des réunions ont été organisées avec nos partenaires de mise en œuvre pour harmoniser nos pratiques et outils utilisés pour accompagner les personnes vulnérables à travers le parcours d'insertion conçu ensemble.

JLT SEPT

Accompagnement des femmes victimes de violences

Maison-Mère est une ONG partenaire qui accompagne 41 femmes depuis avril 2023. Des sensibilisations contre les violences basées sur le genre (VBG) ont été menées. Des ateliers thématiques ont été organisés; ce sont des espaces de discussions entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des VBG dans la Préfecture de Mamou. Ils regroupent les services techniques, les organisations de la société civile, les leaders communautaires, les religieux, les associations féminines, le monde académique et des personnes ressources éclairées sur les questions des VBG. Ces ateliers favorisent l'émergence d'idées et approches innovantes dans la coordination des actions collectives face aux VBG.



Réunion préparatoire à la commune de Mamou - 15/09/23

13-20 SEPT

Préparation de la mise en place des cadres de concertation

Suite au diagnostic initial de la gouvernance, il avait été préconisé d'élargir le suivi à l'ensemble des personnes vulnérables et d'assurer une meilleure représentativité des acteurs de l'insertion et de la formation professionnelles en intégrant par exemple les structures de formation. Avec l'appui des ONG ADEMEG, ADID, Maison Mère, UGVD et du point focal de la Direction nationale de l'Emploi et Auto-emploi des jeunes des réunions avec les communes de Labé, Mamou et Pita ont été organisées pour valider les termes de référence de ces cadres de concertation et l'organisation des réunions de leur mise en place.



Discours du Président du CNJ-G - 25/09/23
Crédit: Ministère de la Jeunesse et des Sports

25 SEPT

Mise en place du Conseil national de la jeunesse de Guinée (CNJ-G)

Les conseils communaux, préfectoraux et régionaux de la jeunesse ont été mis en place durant ce trimestre. Ensuite, le CNJ-G a été installé sous la présidence du Premier ministre qui avait à ses côtés le ministre de la Jeunesse et Sports. Le CNJ-G est une « plateforme d'expression, de consultation, de concertation, de coordination, de représentation et d'actions [...] ». Cette plateforme sert d'interface entre ses membres et les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les organisations sous-régionales, régionales et internationales de la jeunesse ». Le président élu du CNJ-G est Abdoulaye DIANE, chargé de projet à Maison-Mère, point focal pour le projet Agis coordonné par le Partenariat.

Gouvernance locale

Collecte des taxes et impôts locaux



L'administrateur du marché Radar lors de la sono tournante - 19/09/23

JLT SEPT

Recouvrement des taxes de stationnement des taxis-motos à Labé

La commune a internalisé le recouvrement des taxes de stationnement et en 3 mois, c'est l'équivalent de 3 ans de recouvrement avec l'ancien contrat qui est venu alimenter le budget communal.

JLT SEPT

Stratégie de sensibilisation pour le marché Radar

Les 19 et 21 juillet 2023, des réunions ont été tenues avec la commune pour définir une stratégie de sensibilisation en vue d'améliorer le fonctionnement du marché qui peine à se dynamiser malgré les nombreux investissements extérieurs et communautaires réalisés. En septembre, des échanges avec les détenteurs des 25 emplacements non aménagés ont été tenus, une réunion avec les chefs de quartiers et secteurs autour du marché organisée avec l'administrateur du marché et la garde communale. Enfin, des spots radio et une sono tournante ont été réalisés pour sensibiliser les populations sur la fonctionnalité du marché.

Structuration de la société civile

26 JLT Forum de restitution à la commune

Cette rencontre a permis de présenter au conseil communal les activités menées, les statuts, règlement intérieur, plan d'action et document de plaidoyer conçus par les Bureaux locaux de la Jeunesse (BLJ). Le Maire a validé les textes régissant le fonctionnement des BLJ quelques jours après, le 05 août 2023

26 AOUT Réunion d'orientation et de formation des animateurs

Afin de vulgariser les textes validés aux BLJ, les animateurs identifiés ont été formés.

AOUT SEPT Séances de restitution auprès des 28 BLJ

Le Conseil local des Jeunes (CLJ) a organisé la restitution de la formation des BLJ, suivie d'informations sur les perspectives de la mise en place du Conseil National de la Jeunesse de Guinée et de ses démembrements locaux. Ce projet aura abouti à une amélioration de la collaboration entre la commune, les services de jeunesse (Directions communale et préfectorale de la Jeunesse) et les structures de représentation de jeunesse. Le plaidoyer assuré par les BLJ a permis de faire comprendre les besoins des jeunes à la commune.

Eau, hygiène et assainissement

Commune urbaine de Labé

JLT SEPT Actualisation des sites d'intervention

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les techniciens et élus de la commune de Labé en lien avec les questions d'eau et d'assainissement. Ces rencontres avaient pour but d'actualiser les sites d'intervention identifiés au préalable afin de coller au mieux aux besoins du territoire qui peuvent évoluer dans le temps. Il était également nécessaire de définir de nouveaux sites pour les soumettre à l'Agence de l'eau Adour-Garonne à travers la communauté d'agglomération du Sicoval. Ce travail a pu être mené à travers les outils stratégiques élaborés par la commune : plan d'action EHA (décembre 2021) et plan d'action environnemental (septembre 2022). L'étude portant sur la fonctionnalité des points d'eau menée par le SNAPE (juin 2021) a été un support important. Les priorités définies dans les outils ont été confirmées lors de rencontres en bureau puis vérifiées sur le terrain pour s'assurer que les besoins étaient toujours présents mais aussi pour que les techniciens (SNAPE, Service Nationale des Infrastructures et Equipements scolaires et Ingénieur conseil de la commune) puissent élaborer des devis de référence. Le travail a abouti à la priorisation de 17 points d'eau (6 constructions, 11 réhabilitations) et 110 cabines de latrines (24 constructions et 86 réhabilitations) répartis dans 34 sites d'intervention, principalement des écoles, des centres ou postes de santé et marchés.

Commune urbaine de Pita

13 SEPT Collecte des données dans les écoles

Dans le cadre de la réalisation des diagnostics initiaux, les acteurs de la commune de Pita ont été mobilisés pour collecter les données de référence en matière d'EHA. Après une présentation simplifiée du programme REVIS, les données concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles ont été collectées : nombre et qualité des infrastructures, coordonnées GPS. Les structures sanitaires ont été également diagnostiquées mais elles sont bien pourvues en infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement.

22 SEPT Priorisation des besoins

Après traitement des données, les cadres de Pita ont été de nouveau mobilisés. Les cartes et tableau ont été présentés et ont servi de support d'aide à la décision. Ils ont analysé et priorisé les besoins, ce qui permet désormais d'élaborer les dossiers de financement.

Commune urbaine de Mamou

15 SEPT Collecte des données dans les écoles

Dans la même logique, une réunion de présentation du programme a précédé la collecte des données dans les écoles.

25 SEPT Priorisation des besoins

Une fois les données validées et les cartes et tableau analysés, les acteurs de Mamou ont défini les écoles prioritaires, les structures sanitaires étant, comme à Pita, bien équipées.



Restitution auprès du BLJ de Saala N'Douyebhe - 03/09/23 Crédit CLJ



Réunion d'organisation de l'équipe technique de Labé - 06/07/23



Mission d'évaluation au poste de santé de S. N'Douyebhe - 20/07/23



Bloc de latrines partagé entre deux écoles à Pita - 13/09/23



Réunion de priorisation des besoins à Mamou - 25/09/23

Interview

Abdoulaye DIANE, Chargé de projet à Maison Mère, Président du Conseil National de la Jeunesse de Guinée

Quel est votre parcours académique et professionnel ?

J'ai fait le primaire, le collège et le lycée à Mamou où je suis né. J'ai eu le bac en 2011 et j'ai été orienté à Kindia à l'Université où j'ai eu ma licence en géographie en 2014. En 2019, j'ai fait une formation à distance j'ai eu ma deuxième licence, en droit. Directement j'ai enchaîné sur un master en management des organisations et de projet. Dès ma sortie de l'Université, j'ai fait un stage à Maison Mère (MM) pendant quelques mois. Après j'ai eu à travailler pour beaucoup d'organisations à l'image de la Cellule Balai citoyen, du CECODE (Centre communautaire du développement et de l'éducation) et d'autres institutions. Après j'ai continué à MM où j'ai été animateur, superviseur, responsable de suivi/évaluation et maintenant responsable des programmes.

Quelles sont les missions de Maison Mère ?

C'est de contribuer à la réduction de la pauvreté au niveau des collectivités à travers le renforcement de capacités communautaires, la promotion des droits humains. En lien avec cette mission principale, nous réalisons des activités dans la santé, la promotion du bien-être communautaire, l'éducation, la promotion des jeunes et des femmes, la gouvernance et le développement durable.

Quelles ont été les actions menées en 2023 par Maison Mère ?

Les deux plus grands projets ont été la promotion de l'émancipation et la protection des jeunes filles à travers la pratique du sport dans le projet « Championnes » en cofinancement de la FIFA, Plan international et de l'AFD. C'est un projet qui consiste à renforcer le leadership féminin à travers la pratique du sport et tout ce qui est en lien avec l'épanouissement des jeunes filles.

L'autre projet, c'est la pérennisation des acquis de la Maison des femmes, accompagnée par l'Ambassade de France en Guinée et en Sierra Leone et l'ONG le Partenariat. La Maison des femmes a continué des actions d'accompagnement psychosocial, médical, juridique des victimes de VBG et la réinsertion socio-professionnelle. Il y a également eu la redynamisation du cadre de concertation pour mettre ensemble les acteurs pour discuter sur la problématique de l'insertion.

Quel est le rôle du Conseil National de la Jeunesse de Guinée ?

C'est un cadre national d'expression, de consultation des jeunes de Guinée apolitique, laïque et à but non lucratif. C'est aussi une plateforme de concertation, de représentation et de coordination des actions. Il sert d'interface entre les jeunes et les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les organisations sous-régionales et internationales. C'est une plateforme qui est représentée dans toutes les régions, préfectures et communes de Guinée. Il a également un bureau national ce qui fait en tout 410 bureaux pour 3690 membres élus. Le CNJ a donc un ancrage territorial. Le mandat est de 3 ans renouvelable une fois. Le rôle du CNJ est d'offrir un espace d'expression, de concertation en vue d'une meilleure participation des jeunes et adolescents dans le processus de développement et instances de décisions. Également le conseil va, dans son plan stratégique, contribuer à la lutte contre la délinquance juvénile et œuvrer pour la promotion de l'emploi, l'entrepreneuriat des jeunes. Il va également participer à la restauration et la protection de l'environnement, lutter contre les mariages précoces, forcés et les VBG. Il doit également être force de propositions et d'actions sur toutes les questions intéressant la vie de la Nation.

Comment trouvez-vous la collaboration avec le Partenariat ?

Je suis conscient de tout le bien que l'ONG apporte à la jeunesse guinéenne et je continue à collaborer avec cette organisation à travers l'ONG Maison-Mère. Si cette organisation est disposée à collaborer avec le CNJ-G, ce serait vraiment pour moi un ouf de soulagement et ça va également permettre au conseil de prendre en charge certains vulnérables à travers le parcours d'insertion.

Interview réalisée le 03/12/23



Rencontre avec la Directrice Afrique du PNUD - 05/11/23



Cadre de concertation communal à Mamou - 30/05/23

Avec le soutien de :

